

La Ville de Cournon-d'Auvergne organise :

2019

# Séjour Hiver

Neige et glisse

Aux Houches (près de Chamonix)

Du dimanche 17 au  
vendredi 22 février 2019

**CONTACT :**

Centre d'Animations Municipal

04 73 69 36 84

[www.cournon-auvergne.fr](http://www.cournon-auvergne.fr)

  
**COURNON**  
d'Auvergne

Pour les enfants de 6 à 11 ans  
et adolescents de 11 à 17 ans



# Séjour Hiver

2019

Neige et glisse aux Houches (près de Chamonix)



**Cet hiver, le CAM propose à 48 jeunes âgés de 6 à 17 ans à s'initier aux sports de montagne. Destination la vallée de Chamonix. Dans un environnement préservé, au-dessus du village de Servoz, à 950 m d'altitude, les enfants seront hébergés dans un chalet typiquement savoyard, à proximité d'un domaine skiable.**

## Au programme :

- **Pour les 6/11 ans :** journée trappeur, raquettes, balade avec chiens de traîneau, construction d'igloo, luge, visite d'un élevage de chiens Saint-Bernard, découverte de la mer de glace, veillées.
- **Pour les 11/17 ans :** ski alpin avec un moniteur certifié, découverte de la mer de glace, de Chamonix et activités liées au milieu montagnard compléteront la palette (luge, raquettes snowtubbing etc...), veillées.

**Tarif :** 420 € - Attention, ce tarif ne tient pas compte des quotients familiaux. Pour les familles bénéficiaires des bons « aides aux temps libres » de la Caf, ces aides viendront en déduction du prix de journée. Une **aide municipale** est à déduire aussi du prix proposé selon le quotient familial pour **tous les Cournonnais.**

## Réservations à compter du 08 janvier 2019

- au **bureau administratif** du Centre d'Animations Municipal - 52, avenue des Dômes
- par téléphone au 04 73 69 36 84.
- par mail : [cam@cournon-auvergne.fr](mailto:cam@cournon-auvergne.fr)

Les dossiers d'inscription seront transmis par mail ou à retirer au bureau administratif. **Ce dernier devra impérativement être déposé dans les 5 jours**, au-delà, la réservation ne sera plus effective.

**Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée de dossier complet.** Les jeunes Cournonnais sont prioritaires. Les jeunes hors commune seront retenus selon les places disponibles.

La réservation du séjour est à régler le jour de l'inscription (possibilité d'un paiement échelonné et chèques vacances acceptés)

## Documents à fournir (pour les enfants non inscrits au CAM) :

- Avis imposition 2017 sur les revenus 2016 / • Justificatif de domicile / • Aides aux temps libres Caf